Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 51

Artikel: Le poisson
Autor: Hyspa, V.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212597

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

54me ANNÉE — N° 51. Samedi 16 décembre 1916.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

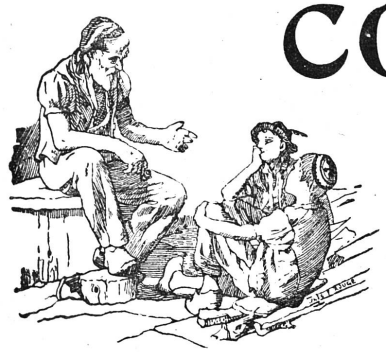

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 *a.*

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler.
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 16 décembre 1916 : Deux souvenirs de 1870. — Epilogue d'un horloger (communiqué par Pierre d'Antan). — Le poisson (Professeur V. Hyspa). — Conflit de bon voisinage. — Coura-Toupena (Marc à Louis). — La passe-éclair. — Le remède. — Le *Conteur* des dames. — Figaro-ci ! Figaro-là !

DEUX SOUVENIRS DE 1870

Dans un supplément de la *Gazette*, daté du 28 août 1870 et que veut bien nous communiquer un de nos lecteurs, nous trouvons deux souvenirs de l'occupation des frontières, lors de la guerre franco-allemande. Les événements actuels leur donnent un regain d'actualité.

* * *

Le premier est une pièce de vers patriotique, dédiée par le capitaine aumônier Sylvius Chavannes à l'état-major de la 2me division.

Voici ces strophes.

1870

L'écho lointain d'une guerre terrible
Jette l'alarme au sein de nos vallons.
Ah ! faudrait-il que la Suisse paisible
Vit l'étranger envahir nos cantons ?
Plutôt mourir que subir cet outrage,
Au champ d'honneur courons d'un cœur joyeux
Pour protéger le pieux héritage
Que par leur sang ont conquis nos aïeux.

—

Sur les sommets qui bordent la frontière
Ou bien là-bas sur les rives du Rhin,
En citoyens toujours prêts à la guerre
Nous défendrons notre droit souverain.
Nous garderons le sol de la Patrie,
Pour le transmettre à nos petits enfants.
Grâce à nos bras, notre chère Helvétie
Libre et joyeuse, existera longtemps.

—

Sur un passé glorieux dans l'histoire,
Nous sommes fiers de fonder tous nos droits,
Nous vénérons la pieuse mémoire
Des vieux héros et des temps d'autrefois.
Mais nous savons qu'une tâche sacrée
Pour l'avenir vient s'imposer à nous :
La Liberté, par nos soins conservés,
Doit être un jour le partage de tous !

—

Peuples rivaux, déchirés par la guerre,
Ah ! laissez-nous vous parler de la paix.
Assez de sang déjà souille la terre,
Voulez-vous donc vous haïr à jamais ?
Germains et Francs apaisez vos querelles,
Serrez la main de la fraternité !
Sur nos rochers, aux neiges éternelles
Nous vous gardons la sainte Liberté.

Délémont, août 1870.

Ecrite dans les temps que nous vivons, la dernière strophe n'eût, sans doute, pas été la même, encore qu'on ne puisse qu'en louer la noble et généreuse inspiration.

* * *

Le second de ces souvenirs de 1870 est une anecdote.

A la frontière, quatre soldats vaudois sont obligés, surpris par la nuit, de coucher à l'auberge. La maîtresse de la maison ne sait pas un mot de français et nos Vaudois, pas un mot d'allemand.

— Quatre lits, demandent les soldats, en faisant ce geste de sommeil qui consiste à appuyer la joue sur la paume de la main.

— Je ne comprende pas, fait en allemand, l'hôtesse.

— Qua... tre... lits !... répètent les soldats en scandant les syllabes et en montrant quatre doigts.

Même insuccès.

Enfin, impatienté de toujours répéter les mêmes paroles et la même mimique, sans réussir à se faire comprendre, l'un des soldats s'écrie :

— Vous êtes une fière bête !

— Ah ! *vier bett !...* So ! so !

Temps perdu. — Une dame fort pieuse se confessait à son pasteur du trop grand attachement qu'elle avait pour le jeu.

Le pasteur lui observa qu'elle devait en tout premier lieu considérer la perte de temps...

— Hélas ! oui, Monsieur le pasteur, interrompt la dame, on perd tant de temps à mêler les cartes.

Voleur malgré lui. — Deux voleurs sont surpris à dévaliser une villa dont les propriétaires sont absents.

Interrogé par le juge informateur, l'un des malfaiteurs proteste énergiquement d'être entré dans la maison et d'avoir pris quelque chose. Il s'est, dit-il, contenté de faire le guet, pendant que son camarade opérait.

— Cependant, observe le juge, on vous a vu emporter des morceaux de musique.

— Oui, c'est vrai, Monsieur le juge, cela, seulement ; mais j'y fus bien obligé : c'étaient tous des morceaux à quatre mains.

Epitaphe d'un horloger.

Ci-gît
Pierre Pendulum, horloger,
Qui honora sa profession par ses talents.
Si l'intégrité fut le *grand ressort* de ses actions,
La prudence en a été le *régulateur*.
Humain, généreux, sa bienfaisance ne *s'arrêtait*
Qu'après avoir soulagé l'infortune.
Les *mouvements* étaient si bien *réglés*
Que jamais sa tête ne se *dérangea*,
A moins qu'il ne fût contrarié, *démonté* par des [gens
Qui n'avaient ni la *chaîne*, ni la *clef* de ses idées.
Il sut si bien disposer de son temps
Que les *heures* de sa vie
Coulèrent dans un *cercle* continuel
D'agréments et de plaisirs.
Jusqu'à ce qu'une fatale *minute*
Que rien ne put *retarder*
Vint *avancer* le terme de son utile existence.
Il a quitté le séjour des humains
Avec l'espoir de *repasser* dans un autre monde,
Après avoir été *nettoyé* et *réparé* par son auteur.

(Communiqué par Pierre d'Antan)

La mode. — Un de nos peintres s'est mis en tête, il y a quelques années, de faire un tableau de chaque mode nouvelle. L'intention était intéressante.

Il n'a, hélas ? qu'une toile encore, et elle est toujours vierge. Chaque soir, sa femme lui fait effacer l'ébauche qu'il a commencée : « C'est déjà trop vieux ! », lui dit-elle.

LE POISSON

Le poisson, à part quelques exceptions, est un animal aquatique. Cependant, sa conformation ne semble pas le désigner spécialement pour vivre dans l'eau ; disons-le bien haut pour que tout le monde l'entende : le poisson n'est pas bâti pour nager.

Privé de bras et de jambes, il lui est impossible de se gratter, et à plus forte raison, d'accomplir les gestes inhérents à l'exercice de la natation.

C'est clair et indéfiable.

Mais de même qu'un ministre, quel qu'il soit, s'adapte toujours à sa fonction, quelle qu'elle soit, de même le poisson s'est adapté à son milieu. Avec une volonté de fer, avec cette sombre énergie qui puise ses forces dans le désespoir, le poisson, quand il s'est vu dans l'eau, s'est accroché à toutes ses branchies comme à une planche de salut ; dans ses branchies, il a fait entrer l'eau qui est ressortie par ses ouïes ; et devançant de la sorte l'expérience bien connue du « Chariot hydraulique », le poisson est arrivé à se maintenir et à se mouvoir dans l'eau, et a évité en même temps de se noyer.

Quoi qu'il en soit, cet animal est totalement dépourvu d'élégance. Il a une tête en lame de rasoir, sans doute pour mieux fendre l'eau, mais, en revanche, il n'a pas de cou. Sa tête est enfoncée dans ses épaules ; quant au reste de son corps, il va toujours en diminuant et finit piteusement... en queue de poisson, ou en éventail comme chez le homard, surnommé, à juste titre, le poilu des mers. Il n'y a rien à dire sur les mœurs du poisson... si ce n'est qu'elles sont douces, pures et paisibles ; et je m'étonne de la mauvaise réputation que certains ichtyologistes ont faite à la morue et au maquereau : au maquereau dont Aristote, Pline et tant d'autres nous font l'éloge ; qu'Ovide a célébré dans ses vers ; au maquereau, enfin, qui a si généreusement donné son nom à une groseille !

Mais cette basse calomnie ne peut atteindre le maquereau, pas plus que la morue ; la morue, dont la chair est si estimée, la morue qui est, en quelque sorte, l'olivier de l'Océan Atlantique.

On ne connaît qoe trois espèces de poissons : les gros, les moyens et les petits.

Les gros et les moyens mangent les petits ; les gros ont tort. Seuls les moyens ont une excuse : la faim, vous le savez, justifie les moyens.

Le poisson en captivité est d'un commerce plus agréable que n'importe quel oiseau. D'a-

bord, il ne peut pas s'envoler, et puis... il ne chante pas. C'est le personnage muet par excellence, bien que la nature l'ait doté d'un œil de perdrix. Il est muet, parce qu'il ne peut pas parler dans l'eau, sous peine d'asphyxie. Personne ne peut parler dans l'eau.

En général et même en particulier, le poisson vit en toute saison, dans les lacs, dans les rivières, dans les étangs, dans les mers et dans les bocaux... La mer semble être leur résidence préférée...

A propos de la mer, on me pose depuis vingt ans la même question. C'est trop ! « Comment me demande-t-on, comment la mer où les fleuves se déversent continuellement, ne déborde-t-elle pas ? »

C'est très simple :

1. Le sable formant le fond de la mer absorbe une partie de cette eau ; 2. Il y a les éponges, et, 3. les poissons.

Les poissons en boivent une énorme quantité ; ils en boivent d'autant plus que l'eau de la mer étant très salée, ils sont toujours altérés.

Professeur V. Hyspa.

(*Bulletin suisse de pêche et de pisciculture.*)

Accord parfait. — M. et Mme X sont en instance de divorce, pour cause d'incompatibilité d'humeur.

Appelés en conciliation devant le président du tribunal, ils sont à peine assis qu'ils prennent tous deux la parole.

— Monsieur le Président, c'est bien décidé ; je ne veux plus, je ne peux plus vivre avec mon mari.

— Monsieur le Président, c'est bien décidé ; je ne veux plus, je ne peux plus vivre avec ma femme.

Le magistrat, quelque peu interloqué :

— Bon, très bon... Mais alors de quoi vous plaignez-vous ? Vous êtes parfaitement d'accord.

Conflit de bon voisinage.

Il fut un temps — on s'en souvient — où la question du « niveau du Léman », mettait périodiquement en conflit Vaudois et Genevois. Dès lors, on a redressé la mappemonde et la cause du conflit a cessé comme par enchantement. Vaudois et Genevois sont devenus les meilleurs amis du monde et, certes, ce n'est pas du luxe dans les circonstances présentes.

Donc, un jour, à Genève, au temps où le conflit était toujours latent, après une hausse extraordinaire des eaux du lac, qui avait causé des dégâts assez sérieux sur la rive vaudoise, un Vaudois et un Genevois se prirent de langue au sujet de la sempiternelle question du « niveau du Léman ».

— Je vous assure, mon cher, disait le Genevois, que nous n'avons aucun mauvais sentiment à l'égard de nos voisins du canton de Vaud.

— Alors, pourquoi diable nous inondez-vous toujours comme ça ? Pouvez-vous donc pas baisser votre tonnerre de barrage !

— Mais ce n'est pas le barrage qui est cause du mal, répliquait le Genevois. Tenez, vous voyez là-bas la *Pierre à Niton?* Eh ! bien, si nous pouvions nous en approcher, vous constateriez, d'après le limnimètre qu'y s'y trouve, que le niveau du lac est à la hauteur fixée par les conventions.

— Tout ça n'est pas clair. Etes-vous sûr que votre *Pierre à Niton* touche bien le fond ?

Au tribunal civil. — *Un avocat* : Voici un document qui prouve que notre adversaire a reçu un pot de vin.

Le président : — Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'il soit versé aux débats.

COURA-TOUPENA

L'étai on crapin, on crebllia-foumâre et on coura-toupena mimerô ion. Se vo desé tot cein que lè dzein racontâvant de li, mè foudrâi onna Bibllia pè grôcha que clliaque d'Osterwa, po l'écrire. Et pu vo lè crâirâ pâo-t'ître pas tote et lâi a rein que mè bourlâi mé de ne pas mê craire. Vu voz'ein dere trâi, et pas iena dè pllie ; se voz'en voliâi mé, ma fâj..!

* * *

L'avâi on iadzo à la dzorna on sèyetau po fêre lè fein. L'avâi faliu chautâ à pi djeint lè dhî z'hâore por cein que, à cein que desâi Coura-toupena, lo teimps voliâve tsandzî. Quand lè qu'on sèye, et qu'on n'a rein remedzî du l'auba, on a fam qu'on diâbllio à midzo. La mére Coura-toupena n'avâi pas z'u lezi de fêre dau bacon et tot lo diâbllio et son train. N'avâi couâi que doû z'âo à la coqua, ion po son hommo et ion po l'ovrâ. Min de soupa, min de dzerdenâdzo, de salarda âo reparau : rein que clli z'âo et on bocon de pan. Coura-toupena, lî-mîmo, quand lè que l'a vu clli boquenet de pedance — sa fenna ètâi oncora bin mé coura-toupena que lhî — l'a fé état d'avâi pou fam et l'a laissî l'autro z'âo. Adan la fenna fâ dinse :

— Dzozet (l'ovrâ l'avâi à nom Dzozet) tè faut t'escrima po croussî clliau doû zâo, on pâo tot parâi pas lè retsaudâ.

Et Coura-toupena fasâi :

— Medze pî, Dzozet, medze pî, atsé z'ein doû, tant pis : se te chaute, chautera.

* * *

Et Dzodzet l'a medzî, mâ n'a pas chautâ.

On autro dzo, po lo soupâ âo bin po lo petit-goutâ — m'ein rappelo pas adrâi bin — l'avâi dâi truffie boulâite. Vè Coura-toupena, quand on avâi dâi truffie boulâite, on medîzve pas dau pan avoué. Tot parâi, clli dzo que vo dio, l'âi restâve on bocon de séré tot mousi, et l'a bo et bin betâ su la trâbllia. N'a-te pas faliu que Dzozet l'ein preingne on bocon avoué sè truffie ? Tant que cein a fé mau bin à Coura-toupena de vère medzî dûve z'afférе ein on iâdzo et dit dinse :

— Vouâite-vâi clli tsancro de tonnerre dau diabllio de Dzozet se vâo pas remouâ lo bon goût de sè truffie avoué dau séré !

* * *

Vo séde prau, atant conselié que martchand de rebibe, que l'a fé pou teimps po ramassâ lè fein sti an. Coura-toupena l'avâi on cârro que, ma fâi, l'a ètâ sèyî pè la plliodze. Du cein n'a-te pas plliu queinze dzo doureint ! Quin fein ! Bon Dieu dau ciè, quin fein ! Cheintâi mau, qu'on diâbllio. Rein que l'oudeu l'arâi eimpouèsenâ ti lè coura-crau de la coumouna. Rein que d'acheintre clli fein, lè bolet pessîvant de dèlâo : ein a que preteindant mîmameint que l'avâi fé avortâ dâi vatse.

On deveindro de l'autra senanna, que l'avant lo Conset communat, lo presideint Tor-tyu fâ dinse à Coura-toupena :

— Et ton fein, qu'ein a-to fé ?

— Mon fein, que repond stisse, ne valiâi rein po lè bîte, ni po medzî, ni po èteindre, adan l'è menâ âo martsî pè Lozena, iô lè parti quemet dau sucro.

Et lè municipau l'ant de :

— Cllia serpeint de Coura-toupena, l'è pe fin que lo renâ !

Marc a Louis.

Invitation. — M. et Mme X projettent depuis longtemps de convier un dimanche à dîner deux de leurs parents habitant la banlieue. Il s'agit de rendre une politesse acceptée durant l'été.

L'autre dimanche, il pleuvait à torrents :

— Quel dommage, dit M. X à sa femme, que nous n'ayons pas eu l'idée d'inviter le cousin et la cousine à dîner aujourd'hui. La politesse était rendue et, par ce mauvais temps, sûrement, ils ne seraient pas venus.

Certificat. — Une dame, qui n'est pas connue pour sa célérité à payer ses notes, demande à sa couturière des renseignements sur une bonne qui a été au service de cette dernière.

— Cette fille est-elle honnête ?

— Tout ce que je puis vous dire, Madame, c'est que chaque fois que je l'ai envoyée chez vous avec une note de fournitures, elle est revenue les mains vides.

La passe-éclair.

C'était avant la guerre. Un Anglais, qui était arrivé trop tard pour assister à une fête de lutteurs dans l'Oberland, exprimait au directeur de l'hôtel où il était descendu son regret de n'avoir pu voir et féliciter le vainqueur du concours.

— Mais, Monsieur, dit l'hôtelier, le lutteur que vous désirez voir habite à demi-heure d'ici. Vous le trouverez sûrement chez lui.

L'Anglais fait seller un cheval et s'en va saluer le lutteur en question. Ce dernier était à la maison.

— Aoh ! c'est vous le famouse lutteur.

— Oui, Monsieur, c'est moi qui ai gagné hier le premier prix.

— Aoh ! volez-vo lutter avec moâ ?

— Si cela vous fait plaisir ?...

L'Anglais saute à bas de son cheval, enlève son habit et se met en position. Ignorant la lutte suisse, il boxe fort et ferme, sans attendre de préliminaires. Si bien que le lutteur, qui n'a eu le temps de se garer, tombe sur son séant.

Mais il se relève bientôt, saisit brusquement son adversaire à la brassée et le lance de l'autre côté d'un mur haut de trois mètres.

Sans se déconcerter, l'Anglais, lorsqu'il s'est relevé, crie au lutteur.

— Aoh ! mossié le lutteur, lancez aussi cheval à moâ, je vous prie.

Une opinion arrêtée. — Deux de nos députés se rencontrent dans les couloirs, au cours d'un débat très important. Ils échangent leurs sentiments sur l'objet en discussion.

— Mais, dis-moi, François, après tout, tu me parais rudement indécis.

— Indécis, moi ? Pas du tout. J'attends qu'une majorité se soit bien formée pour voter carrément avec elle.

Le remède.

Un jeune médecin soignait une demoiselle affectée de crises nerveuses très fréquentes et qui était insupportable à son entourage. Se croyant plus malade qu'elle ne l'était réellement, ce n'était, le jour durant, que longues et fatigantes jérémiades.

Un jour que le docteur était à bout de patience, il fait avec humeur à sa cliente.

— Savez-vous, Mademoiselle, ce qu'il vous faut faire ? Vous marier. Vous vivez trop isolée, cela ne contribue pas à rétablir votre santé. Je ne saurais vraiment vous donner meilleur conseil. J'ai l'honneur de vous saluer, Mademoiselle.

— Permettez, Monsieur le docteur, le conseil est bel et bon, mais... me marier !... et avec qui, s'il vous plaît ?... Que ne m'épousez-vous ?

— Mademoiselle, répliqua le docteur, d'un ton calme, les médecins prescrivent les remèdes, mais ils ne les prennent pas.

En instance de divorce. — Un président de tribunal s'efforce de réconcilier deux époux.

— Comment voulez-vous que je prononce le divorce contre vous ; vous ne vous êtes seulement jamais battus ?

Le mari, avec un soupir :

— Ce ne sont pourtant pas les occasions qui nous ont manqué !